

le libertaire

Rédaction :
Administration : Jean Girardin,
186, boulevard de la Villette, Paris (19^e)
Chèque postal : Jean Girardin 1191-98

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

POUR LE DROIT D'ASILE

Devons-nous continuer ?

Notre meeting de la salle Wagram a été couronné de succès. Et, pourtant, les bolchevistes avaient tout mis en œuvre pour qu'il fut un échec.

Le matin même de la réunion, l'*Humanité* nous réservait trois quarts de colonne en première page. Dans cet article, Daniel Renoult déversait sur nous et notre œuvre les calomnies chères aux habitudes moscovites. On nous reprochait d'abord de ne défendre que trois hommes, alors que tant de militants étrangers sont expulsés journallement ; on nous accusait d'ignorer le complot policier de Sartrouville, de nous désintéresser du sort des centaines de familles dispersées par les coups de la police et de nous insoucier de l'angoisse qui étreint des millions d'autres étrangers à travers la France sous la menace de la dénonciation.

On pouvait se dispenser de répondre à un Daniel Renoult (qui est le frère d'un ancien ministre de la Justice), quand il nous adresse le reproche de collusion avec la bourgeoisie, car il est de notoriété publique que Daniel Renoult est en très bonnes relations avec son ministre de frère, chez qui il allait dîner à l'époque où René Renoult était garde des sceaux et où les arrestations de militants se faisaient nombreuses. On pourrait trouver étrange que Daniel soit le seul militant encore du parti qui n'aït jamais été poursuivi (peut-être que la protection de son « bourgeois » de frère y est-elle pour quelque chose ?).

Cependant, si nous restons indifférents face aux injures bolchevistes, nous voulons une situation nette vis-à-vis de nos camarades anarchistes.

Lorsque Renoult nous reproche de ne nous occuper que de trois hommes, il ment sciemment.

Il y a deux ans, le Comité du Droit d'Asile avait entrepris une vaste campagne d'agitation en faveur de tous les proscrits, pour faire supprimer l'expulsion administrative. Cette campagne qui avait été déjà commencée, puisque de nombreux meetings avaient eu lieu en province et à Paris, a dû être arrêtée, car les efforts des bolchevistes et des « purs » de l'anarchie avaient réussi à saboter notre œuvre.

Les uns et les autres, unis dans la même réprobation, nous reprochaient vertement de demander que fut votée une loi abrogeant celle qui a trait aux expulsions administratives.

C'était là le grief capital. A ce moment-là, nous avons donné toutes les explications utiles, mais il ne nous déplaît pas de les reproduire aujourd'hui.

En vertu d'une loi et d'arrêtés ministériels encore en vigueur, le ministère de l'Intérieur et, à son défaut, les préfets, ont le droit, sans qu'aucune inculpation ne soit relevée contre lui, de prendre un arrêté d'expulsion envers tout étranger dont la présence en France est jugée indésirable par les autorités.

Il suffit, aujourd'hui, d'un simple rapport de police, pour qu'un camarade étranger se voit appréhender par les argousins et conduit à la frontière. C'est en vertu de cette loi, dite de l'expulsion administrative, que 99 % de nos camarades sont rejettés hors des frontières.

Que faire ? S'épuiser en de vaines protestations ? Engager, comme nous le faisons pour Berneri, une campagne en faveur d'un ou de plusieurs cas qui parviennent à notre connaissance ? Nous le disons, il y a deux ans, nous sommes las d'être toujours obligés de faire de l'agitation pour des cas individuels. Car, à côté d'un ou deux cas qui nous sont connus, combien d'autres se produisent dont nous ne sommes informés qu'une fois l'expulsion accompagnée — c'est-à-dire trop tard pour faire quoi que ce soit !

Aussi, quand en fin 1928, les expulsions de militantes se firent particulièrement nombreuses, résolumentes-nous de tenir quelque chose de réellement pratique, qui puisse efficacement entraver l'œuvre de la police.

Nous avions donc entrepris une vaste tournée de meetings à travers la France, qui commençait à donner des résultats.

Des parlementaires furent émus par les faits que nous révélions et se mirent à notre disposition pour cette campagne. Nous leur demandâmes donc

d'intervenir énergiquement auprès du gouvernement, pour qu'il mette un frein à la vague d'expulsions.

Car les meilleurs de nos amis étaient expulsés. D'aucuns, simplement pour être venus acheter des livres à notre librairie.

Ces parlementaires nous répondirent qu'il y avait quelque chose de plus utile à faire. Et ils rédigèrent un projet de loi (dont nous avons donné le texte en son temps dans le *Libertaire*) qui avait pour but de supprimer l'expulsion administrative.

Que nos amis comprennent bien la situation : aujourd'hui, il suffit d'un simple rapport de police, mieux, d'une simple dénonciation anonyme, pour qu'un militant étranger se voit sous le coup d'un arrêté d'expulsion — même sans avoir rien fait qui soit de nature à le signaler à l'attention. Qu'un ouvrier étranger, par exemple, n'accepte pas les conditions de travail de son employeur, il est signalé comme « subversif »... et l'expulsion ne tarde pas à venir, sans qu'il puisse même savoir le motif pour lequel on le met hors de France.

Or, par ce projet de loi, il faudra d'abord qu'il y ait eu délit caractérisé, puis qu'il y ait eu condamnation, pour que cette expulsion ait lieu, non pas automatiquement, mais seulement si elle est incluse dans le jugement.

Nous l'avons dit plus haut : Sur cent étrangers expulsés, quatre-vingt-dix-neuf le sont sans avoir commis aucun délit.

Certes, ce projet de loi ne nous satisfait qu'à demi ; nous aurions préféré voir l'expulsion abolie tout à fait. Mais, tel qu'il est, sur cent camarades il en sauvera 99.

Devons-nous, sous le prétexte que le centième ne sera pas sauvé, abandonner les autres sans pour cela le sauver ?

Nous ne le pensons pas.

Oh ! nous savons qu'on nous reprochera de soutenir un projet de loi. Esi-ce de notre faute, si pour abolir une loi mauvaise, il en faut adopter une autre ? Est-ce de notre faute si nous vivons encore en un régime autoritaire, où toute modification doit être approuvée par la voie législative ? Sous le prétexte de nous maintenir dans la contemplation stricte des lois, allons-nous laisser expulser petit à petit tous nos camarades ?

Nous pensons, du reste, que toutes les lois de progrès n'ont été que la consécration d'un état de fait. Ce n'est que lorsque la poussée de l'opinion publique était assez forte que les législateurs, à contre-cœur, votaient un texte conforme au vœu de cette dite opinion publique l'exigera.

Certes, nous préférions nous passer des législateurs et ne devoir la suppression totale des expulsions que de la seule action ouvrière, nous préférions voir abolir toutes les lois. S'ensuit-il que tant que le régime du législateur existera nous ne devions rien demander, rien arracher à ce régime ?

Certes, nous qui ne risquons rien, nous aurions beau jeu d'être intranquilles. Mais il ne s'agit pas de nous, il s'agit de camarades sans défense aucune, qui vivent chaque jour dans l'appréhension d'une expulsion. Il s'agit de camarades qui n'osent fixer définitivement leur foyer en ce pays, de crainte de le voir anéanti subitement par la simple volonté malfaite d'un policier ou d'un adversaire.

Songez, camarades français, qui vivez tranquillement ici, qu'avez le droit de vous réunir, d'exprimer votre opinion, songez aux transes de nos amis étrangers qui ne peuvent même pas assister à une fête sans être sous le coup d'une expulsion. Songez à la tranquillité que leur apporterait la suppression de l'expulsion administrative, qui cesserait de faire d'eux des bêtes traquées.

Au reste, dès le début de notre campagne, nous étions à nous occuper d'empêcher ou de faire retarder nombre d'expulsions, à la demande même des camarades frappés. Nous les avons

tous défendus. Nous avons eu ainsi à nous occuper de camarades appartenant à toutes les tendances de l'anarchisme.

Nous vivons sous un régime que nous n'acceptons pas, mais force nous est bien de le subir tant que nous n'aurons pas la possibilité de le renverser.

Aussi, nous nous tournons vers nos camarades anarchistes de ce pays et nous leur disons :

Voulez-vous que nous continuions notre campagne ? Voulez-vous que nous entreprenions une agitation pour la suppression des expulsions administratives ?

Pour notre part, nous sommes prêts à continuer. Seulement, si nous nous moquons des calomnies et des injures des bolchevistes, nous sommes sensibles à celles qui viennent de nos militants.

Nous en avons assez de recevoir des coups dans le dos tandis que nous battoissons.

Etes-vous décidés à nous seconder loyalement, à unir vos efforts aux nôtres sans restriction ?

Si oui, nous continuons plus activement que jamais. Si non, nous renoncerons, le cœur gros, mais obligés d'en venir à, un lutte où, non seulement nous aurions à combattre nos adversaires, mais encore des amis.

Devons-nous continuer ? La parole est aux anarchistes !

LE COMITÉ DU DROIT D'ASILE

Blanco va-t-il enfin être libéré ?

Pons a déjà subi de nombreuses tortures

Pons a bien été, hélas ! conduit en Espagne. C'est de là-bas, cette fois, que la triste nouvelle nous a été confirmée. Au cours de son transfert, le malheureux camarade a tenté de s'évader; il s'est jeté à la mer; mais il était enchaîné, il fut rattrapé; ensuite, il fut l'objet d'un odieux et cruel passage à tabac.

Et les amis qui nous content cela dans les détails ajoutent : « Ce qui nous tient à cœur dans ce moment, c'est l'affaire de Blanco. Nous ne perdons pas l'espoir que si tous ensemble nous redoublons d'efforts, nous parviendrons bien, malgré tout, à arracher sa liberté. »

Nous l'espérons aussi ; mais, comme ils disent, il faut redoubler d'efforts. Que les uns et les autres travaillent donc de leur mieux, selon leurs moyens, à la libération de ce pauvre camarade dont on sait quel serait le sort s'il était, lui aussi, rattrapé ; ensuite, il fut l'objet d'un odieux et cruel passage à tabac.

Le ministre de la Justice qui a osé commettre l'infamie d'extrader Pons — peut-être a-t-il touché en récompense un certain nombre de pesetas — vient d'être chassé honteusement de son ministère après avoir tripatouillé avec des financiers.

Un fait comme celui-là en dit long sur la décomposition du régime. Dire que la liberté de Pons dépendait d'un Raoul Péret, quelle tristesse !

Nous ne voulons pas prétendre que son successeur vaille beaucoup mieux que lui, mais il bénéficie du doute. Nous allons le voir à l'œuvre. Où il ordonne donc, et vite la libération de Blanco, il marquera ainsi un point sur son prédécesseur, et fera acte de justice.

Nous ne voulons pas prétendre que son successeur vaille beaucoup mieux que lui,

mais il bénéficie du doute. Nous allons le voir à l'œuvre. Où il ordonne donc, et vite la libération de Blanco, il marquera ainsi un point sur son prédécesseur,

et fera acte de justice.

Depuis quelque temps, aucune nouvelle ne paraît dans la presse sur la situation de l'Indochine. Une censure impitoyable s'exerce sur toutes les communications.

« Nous avons cependant réussi à la déjouer. »

Depuis le début du mois de septembre, les provinces de Vinh et de Haiphong sont en révolte ouverte. La population qui ne prend pas part au mouvement s'enfuit de toutes parts. L'aviation et les mitrailleuses les ont fauchés par centaines.

« Officiellement, on annonce, 500 victimes.

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"

FRANCE	ETRANGER
Un an ... 22 fr.	Un an ... 30 fr.
Six mois ... 11	Six mois ... 15
Trois mois ... 5 50	Trois mois ... 7 50
Cheque postal : Jean Girardin 1191-98.	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

L'AFFAIRE BERNERI

Une canaillerie de plus de la magistrature couchée

Bernerri a été traduit devant la Chambre des appels correctionnelles de la Seine, mercredi 12 courant. On se souvient qu'il avait été condamné, en première instance, à six mois d'emprisonnement. Cianca — victime au même titre que Berneri — du mouchardage et provocateur Menapace, avait été condamné aussi à six mois de prison, mais le bénéfice du sursis.

M^r Lazarick s'étonna donc, devant la Cour, de cette différence de jugement pour une « culpabilité » identique. Il demanda aux juges, dans le cas où ils condamnaient, de prononcer au moins la condamnation avec sursis.

Nous réclamions un tort pour Berneri, mais nous ne pouvions penser que l'on répugnerait de cette manière à notre campagne. Mais on aurait tort de supposer que l'affaire Berneri est classée et que nous allons incliner devant la décision de juges à plat ventre devant qui les peines sont infligées.

Après avoir été compromis par les machinations de la police italienne... et française, je n'ai pas cru devoir me dérober au procès qui attire l'attention de l'opinion publique sur l'action répugnante d'espionnage, de mouchardage et de provocations du gouvernement italien. Le résultat désiré a été atteint puisque tout le monde en France est maintenant fixé, mais la justice française s'est montrée, après la police de ce pays, complice aussi de Mussolini.

Peut-être m'a-t-on condamné à une année d'emprisonnement dans l'intention de me faire peur et avec l'arrière-pensée que je m'enfuirais de France, et qu'ainsi le fondé de la mesure d'expulsion prise contre moi ne serait plus contesté. On aurait, de cette façon, mis fin à l'agitation commencée sur mon nom pour l'obtention d'un véritable droit d'asile.

Mais je ne serai pas dupé de cette manœuvre et, pour la déjouer, je reste à la disposition des geôliers français, complaint sur le Comité de défense du droit d'asile pour poursuivre le bon combat.

Car il faut vaincre. Ces derniers temps, et après les agissements de provocateurs fascistes, beaucoup d'antifascistes ont été expulsés de France, ou, fait bien plus grave, ont été refoulés en direction de la frontière italienne. Il est donc nécessaire que vous agissiez vite, avec toute l'énergie possible, afin de porter secours aux centaines de proscrits pourchassés encore dans notre pays.

Je vous remercie de la cordiale solidarité que vous avez manifestée envers moi et, dans l'espoir que vous trouverez de nombreux concours pour l'accomplissement de la belle besogne que vous vous êtes tracée, je vous crie : Merci, et bon courage ! — Camille BERNERI.

Les remerciements ! C'est nous tous qui les devons à Berneri pour l'exemple qu'il nous donne. Le courage ! C'est à lui qu'il en faut, à la veille de se séparer une autre fois de sa mère, de sa compagnie, de ses enfants, pour être enfermé dans une mortelle cellule de Fresnes.

CIVILISATION

Le jour même où toute la presse publiait les toasts suggestifs échangés à une table de banquet entre M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine et son collègue des Indes Néerlandaises, et que nous avons déjà signalés, le journal *La République* donnait sur la situation indochinoise les renseignements suivants, et que constituent le plus éloquent commentaire de ces discours :

« Depuis quelque temps, aucune nouvelle ne paraît dans la presse sur la situation de l'Indochine. Une censure impitoyable s'exerce sur toutes les communications.

« Nous avons cependant réussi à la déjouer. »

Depuis le début du mois de septembre, les provinces de Vinh et de Haiphong sont en révolte ouverte. La population qui ne prend pas part au mouvement s'enfuit de toutes parts. L'aviation et les mitrailleuses les ont fauchés par centaines.

« Officiellement, on annonce, 500 victimes.

Que peut-on ajouter à ce sinistre exposé de faits, à ce résumé brutal des méthodes par lesquelles la « civilisation » prétend s'imposer ?

Et que peut-on penser de tant de prétendus humanitaires, philanthropes et autres belles âmes qui acceptent d'un cœur léger les horreurs qui se sont déroulées et vont se dérouler encore là-bas ?

Et quoi ! les avions et les mitrailleuses massacrent une population poussée à bout par la famine. Et ils ont l'air de trouver cela normal.

Il en est qui s'occupent à protester contre les atrocités d'une guerre future. Mais celle qui se fait maintenant, contre ces gens-là, est-ce qu'il ne serait pas bon de s'en occuper un peu et d'y faire opposition. Est-ce que ce ne serait pas déjà le meilleur exemple et la meilleure preuve de sincérité à donner ?

Ces hommes que l'on massacre, ne sont point de notre couleur. Ils sont peut-être imbûs d'idées plus ou moins bolche

Notre meeting du 12 novembre

La salle Wagram était pleine lorsque Georges Piuch, président de séance, ouvrit le débat.

On remarquait aux côtés de la tribune, un ancien président de la République du Chili, Arturo Alessandri, et son ex-ministre des Affaires étrangères. Ils avaient dû quitter leur pays pour ne pas subir la dictature militaire. Arrivés à Paris le matin même, ils avaient appris notre meeting en faveur du Droit d'asile, et avaient tenu à y assister.

Piuch annonce au public que notre malheureux Pons vient d'être livré à la police espagnole. Il faudra que de ce meeting nous emportions la volonté tenace de restituer au pays le sens de la liberté, qui lui fait de plus en plus défaut.

Notre ami Georges Bastien explique, que lorsque le Comité du Droit d'Asile attire l'attention publique, comme ce soir, sur le sort de quelques victimes de l'arbitraire, ce ne sont que des exemples qu'il entend montrer pour faire toucher du doigt la violation de la liberté individuelle, mais que le Comité entend lutter pour la défense de tous les proscrits menacés par les manœuvres policières.

En ce moment, on exploite le stupide patriotisme pour faire naître dans le public la haine de l'étranger. On entend couramment dire : « Ils viennent mangier notre pain ».

Comment ose-t-on dire cela ? Ils ont travaillé, ils ont été volés, comme les autres ouvriers, du bénéfice de leur travail. Le pain qu'ils mangent, ils l'ont donc largement gagné.

On assiste actuellement à une grande restriction du droit des proscrits. On veut que le travailleur étranger abandonne sa conscience d'homme en foulant le territoire français.

Cependant, s'il appartient aux organisations religieuses, il est docile et soumis, s'il assiste régulièrement au culte, il est d'esprit réactionnaire, il pourra librement professer ses opinions, même en manifestations sur la voie publique.

Si, au contraire, c'est un homme d'avant-garde, s'il ne se désintéresse pas du sort malheureux du peuple de son pays, alors on lui imposera silence ou l'expulsera.

La police est, aujourd'hui, organisée internationalement. Il est temps de dresser l'Internationale des penseurs libres contre l'Internationale des dictateurs.

Henri Jeanson vient ensuite apporter sa protestation contre l'indifférence des écrivains qui se désintéressent un peu trop de la chose publique. Il se solidaire avec notre campagne en faveur du Droit d'Asile. « On pourrait croire, dit-il, que Chiappe veut faire de la France une vaste source ! »

Actuellement, un homme ne peut plus écrire librement dans la presse, qui est littéralement aux gages des trois médiocres qui gouvernent la France : le ménage Chiappe, le ménage Sapène et le ménage Tardieu.

Jeanson nous cite un exemple de la domesticité de la presse. Il avait écrit, dans une revue qui se joue actuellement à Paris, une scène sur Mme Clémenceau, femme de Sapène, du Matin. Chiappe fit appeler le directeur du cabaret où se jouait cette revue et le menaça de fermer son établissement, sous n'importe quel prétexte, dans les quarante-huit heures, si la scène n'était pas retirée. Et pendant tout le temps que la scène fut jouée, aucun quotidien ne voulut parler de la révolution.

Il faut réagir contre cette mainmise de la police. Et Jeanson quitte la tribune, après avoir fait crier à toute la salle unanime « A bas Chiappe ! A bas Tardieu ! ».

Robert Lazurick, le défenseur de Berneri, lui succède. Il nous informe que l'après-midi les juges de la Cour d'appel ont doublé la condamnation de notre malheureux compagnon, ce qui lui fait un an de prison à faire.

En termes émus, et encore sous le coup de l'indignation que lui causa cette condamnation, Lazurick flétrit la magistrature. Cette magistrature qui aime mieux être à genoux que debout et mieux encouvrir à plat ventre qu'à genoux. Le gouvernement Tardieu était intervenu dans cette affaire et a tout mis en œuvre pour que Berneri fut lourdement frappé.

« Berneri, c'est un nom qu'il nous faut retenir, car c'est celui d'une haute consécience. »

« On veut pousser cet homme à commettre un acte de violence. On le met à bout. Chassé de Belgique, chassé de Hollande, chassé d'Allemagne, refusé au Portugal et en Espagne, si jamais Berneri se liait à un acte de violence, les véritables responsables seraient ceux qui, par désespoir, l'aurait poussé à le commettre. »

Nous vivons en plein le régime de la corruption. Lorsque Lazurick alla trouver Roquière, le secrétaire du ministre de l'Intérieur, chef de la Sûreté Générale, pour qu'on permette à Berneri de rester en France jusqu'à son jugement d'appel, on le fit attendre plus d'une heure dans l'antichambre. Cependant que le maître-chanteur Georges-Anquetil, se faisant annoncer, fut reçu sur le champ.

Anquetil, Tardieu et Chiappe sont bien faits pour se comprendre. Aujourd'hui la canaille est au pouvoir et les honnêtes gens sont traqués. Il est temps que cela change.

Georges Piuch, avant de prendre la parole, lit une lettre de Joseph Caillaux, qui, souffrant, ne peut prendre part à cette réunion. Cependant, il entend se solidariser avec la campagne que nous menons en faveur de la liberté individuelle et du droit d'asile.

Piuch nous dit que ce qu'il y a de remarquable dans ce meeting, c'est que tout le monde dit toute la vérité.

Puis, se tournant vers l'ancien président du Chili, il lui dit : « On envie la France dans le monde, parce qu'on lui a fait un renom de terre de liberté. Cela n'est plus, hélas ! ». Aujourd'hui, d'aucuns aussi évoquent cette France, parce qu'elle est le pays le plus riche du monde. On théâtrise dans

les coffres de la Banque de France. Tout ce qui a été accumulé ne sera qu'à faire échapper le prix des denrées. En vérité, cet or que l'on met dans les coffres de l'institut national d'émission, ce n'est qu'un trésor de guerre que l'on constitue.

On mène une campagne contre les étrangers pour faire rentrer en France le stupide nationalisme qui permettra une nouvelle hécatombe. La conscience humaine est comme la peau de chagrin de Balzac : elle se rétrécit un peu plus chaque jour.

Pierre Col, qui occupe ensuite la tribune, vient, lui aussi, défendre le droit d'asile menacé.

« Le débat de ce soir dépasse, en réalité, les trois hommes que nous défendons. C'est la cause de la dignité humaine qui est en jeu.

Il faut défendre la liberté individuelle, car c'est d'elle que dépendent toutes les autres libertés ».

L'orateur termine en faisant un vibrant appel aux jeunes contre la guerre qui vient.

Mme de Moro-Giafferi déclare que, lui, modéré et patriote, il vient défendre le droit d'asile, parce qu'il en va de la dignité de la France de maintenir intact ce droit légué par de hautes traditions.

Avec une élégance que lui connaît-il, il nous explique très clairement

les rouages banquaires, les opérations de Bourse. La Banque, dit-il, c'est le vol des

commerçants, banquiers qui profitent de l'état social actuel.

Ceux qui mentent... Pour maintenir ce privilège de ceux qui volent, toute une caste de menteurs, d'imposteurs déversent journalement les boniments, les plus abracadabrant.

Ce sont d'abord les prêtres qui, toujours, nous font regarder le ciel — pour qu'on puisse mieux fouiller dans nos poches pendant ce temps. Ils prêchent la résignation, l'humilité, le renoncement sur terre... pour les pauvres, afin que leur part soit plus belle dans le royaume de Dieu.

Puis viennent les politiciens. Les paroles de ceux-ci changeant suivant qu'ils occupent le pouvoir ou qu'ils sont dans l'opposition. S'ils sont au pouvoir, tout va bien. C'est Tardieu nous vantant la bonne humeur et la prospérité. S'ils sont dans l'opposition, tout va mal ! Ce sont Herriot, Daladier et Chautemps reconvertis à Grenoble avec l'espérance que cette réconciliation hâtive leur retour au pouvoir. Ils déclarent être prêts à toutes les réformes. Qu'en leur confie le gouvernement, tout ira bien.

Ce sont Leon Blum, Boncour et Renaudie d'un côté, Cachin, Doriot et Thorez de l'autre, qui se présentent tous comme les véritables représentants de la classe ouvrière. Les premiers se déclarent prêts à remplacer le Gouvernement défaillant, les seconds, eux, sont décidés à faire le révolution pour se hisser au pouvoir.

Tous les menteurs de la politique

préfèrent n'avoir en vue que le bonheur du peuple. En réalité, c'est leur propre bonheur qui est la principale de leurs préoccupations.

Il y a, pour parachever le mensonge, les menteurs de la presse. Il n'y a plus de presse indépendante. Tous les journaux sont vendus aux puissances d'argent. Et pourtant, quel beau rôle forme l'opinion publique ; elle pourra dénoncer sans relâche la bande de malfaiteurs dont l'orateur nous entretient. Au lieu de cela, elle ment sciemment, déformant les faits, passant certains événements sous silence, donnant une large publicité à d'autres événements insignifiants. La presse est bien ce que Génold a nommé : La Pourrissage.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire. Qu'elle s'exerce au nom de la démocratie, de la classe ouvrière ou du prolétariat, l'autorité a pour corollaires inévitables d'avoir des gens qui mentent, des gens qui dévient et des gens qui tuent. Tous ces bandits constituent une vaste association de malfaiteurs qu'on nomme : la société autoritaire.

Après l'exposé des méfaits de cette association de malfaiteurs, Sébastien Faure requiert un verdict impitoyable : la peine de mort, exécutée par la Révolution sociale. Non pas une révolution qui mettrait d'autres groupes ou d'autres classes au pouvoir, mais une révolution complète qui abolirait toute forme de vol, de mensonge et d'oppression et instaurerait une nouvelle société sans Dieu ni maître.

Les cinq mille citoyens, réunis salle Wagram à l'appel du Comité de défense du Droit d'asile, élèvent leurs protestations contre un gouvernement qui tolère que sa police attente chaque jour à la liberté individuelle et au droit de l'asile.

Après avoir entendu de Moro-Giafferi, Jean Piot, François-Albert, Pierre Col, Robert Lazurick, Henri Jeanson, Georges Piuch et Bastien, et les avoir remerciés de leur concours, les cinq mille auditeurs expriment leur indignation à la nouvelle de l'abominable attentat perpétré contre Pons qui vient d'être livré au policiers espagnols.

Ils veulent croire que ce sera le dernier crime commis contre la pensée libre et la liberté sacrée de l'être humain.

Ils demandent que soit ordonnée la libération immédiate de Blanco et que soit rapportée la mesure d'extrémisme prise à l'égard du professeur Berneri.

Quelle pourra être cette société ? C'est ce que Sébastien Faure exposera ce soir dans sa dernière conférence intitulée : Demain.

Après son exposé, un camarade individualiste vint poser une question dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne valait pas la peine d'une réponse — que, pourtant, Sébastien Faure fournit. Puis deux communistes sortirent leurs boniments habituels et ils se firent proprement remettre en place par notre ami.

Spérons que Sébastien Faure pourra encore longtemps nous donner de bonnes conférences comme celle-ci.

LOUIS LEBOUC.

Sur le volume :

LES SYNDICATS OUVRIERS ET LA RÉVOLUTION SOCIALE

La parole sera donnée aux auditeurs.

Prix d'entrée : 2 francs (pour les membres du Groupe, 1 franc).

Les bénéfices de cette conférence seront entièrement versés à « L'Ent'Aide ».

Une association de malfaiteurs

La société actuelle n'est qu'une vaste association de malfaiteurs. Tel est le thème que Sébastien Faure a développé, vendredi dernier, devant un auditoire attentif et passionné.

Notre camarade va, dit-il, prendre la place du ministère public, le public figurera le jury devant lequel il entend prononcer un véritable réquisitoire contre des bandits parfaitement organisés qui mettent en coupe réglée le monde entier.

Ces bandits sont de trois sortes, quoique appartenant à la même bande : Ceux qui volent, ceux qui mentent, ceux qui tuent.

Ceux qui volent... — On a l'habitude de dire que le capital est le fils du travail. Mais c'est un fils bien dénaturé, car il étrange constamment son père. Ceux qui travaillent sont spoliés, dépouillés du fruit de leur labour par le patronat. Tout capital accumulé est du travail impayé. Donc le capital c'est le vol. Le patronat, d'abord, le commerce ensuite. Le producteur est volé deux fois : une fois comme producteur, par son patron, une autre fois en tant que consommateur par le com-

mercial.

Notre camarade va, dit-il, prendre la place du ministère public, le public figurera le jury devant lequel il entend prononcer un véritable réquisitoire contre des bandits parfaitement organisés qui mettent en coupe réglée le monde entier.

Ces bandits sont de trois sortes, quoique appartenant à la même bande : Ceux qui volent, ceux qui mentent, ceux qui tuent.

Ceux qui mentent... — Pour maintenir ce privilège de ceux qui volent, toute une caste de menteurs, d'imposteurs déversent journalement les boniments, les plus abracadabrant.

Ce sont d'abord les prêtres qui, toujours,

nous font regarder le ciel — pour qu'on puisse mieux fouiller dans nos poches pendant ce temps. Ils prêchent la résignation, l'humilité, le renoncement sur terre... pour les pauvres, afin que leur part soit plus belle dans le royaume de Dieu.

Ce sont Leon Blum, Boncour et Renaudie d'un côté, Cachin, Doriot et Thorez de l'autre, qui se présentent tous comme les véritables représentants de la classe ouvrière. Les premiers se déclarent prêts à remplacer le Gouvernement défaillant, les seconds, eux, sont décidés à faire le révolution pour se hisser au pouvoir.

Tous les menteurs de la politique

préfèrent n'avoir en vue que le bonheur du peuple. En réalité, c'est leur propre bonheur qui est la principale de leurs préoccupations.

Il y a, pour parachever le mensonge, les menteurs de la presse. Il n'y a plus de presse indépendante. Tous les journaux sont vendus aux puissances d'argent. Et pourtant, quel beau rôle forme l'opinion publique ; elle pourra dénoncer sans relâche la bande de malfaiteurs dont l'orateur nous entretient. Au lieu de cela, elle ment sciemment, déformant les faits, passant certains événements sous silence, donnant une large publicité à d'autres événements insignifiants. La presse est bien ce que Génold a nommé : La Pourrissage.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire.

Ceux qui mentent... — La police, la garde mobile et la gendarmerie pour la répression ; les armées de terre, de mer et de l'air pour les grands massacres — tels sont ceux qui mentent. Ils sont aussi méprisables que ceux pour le compte desquels ils travaillent.

Qu'on ne vienne pas dire que changer la forme de Gouvernement pourra anéantir ces trois espèces de malfaiteurs. C'est le vice inhérent de tout système autoritaire

DANS LES SYNDICATS

Oui ! pour l'unité syndicale
Non ! pour une 4^e C.G.T.

On nous communique aux fins d'insertion l'appel ci-dessous qu'il n'était pas dans nos intentions de passer sous silence.

Il est signé d'un état-major brillant, mais qui a, hélas ! brillamment fait ses preuves lorsqu'il s'est agi de diviser la classe ouvrière ces dix dernières années.

L'unité syndicale, nous en sommes partisans ; les anarchistes, regroupés dans l'U.A.C.R., l'ont nettement déclaré au cours de leur dernier Congrès. Est-ce à dire qu'il nous faut nous enthousiasmer chaque fois qu'une tentative d'unité plus ou moins sincère est faite ?...

Celle que nous signalons aujourd'hui ne nous emballera pas autre mesure. Nous sommes déjà en défiance du fait de la personnalité de la plupart de ses promoteurs. Donc, avant de nous prononcer plus avant au sujet de cette manifestation et de ses futures conséquences, nous voulons attendre.

Mais nous déclarons, dès aujourd'hui, que ce ne serait point travailler pour l'unité syndicale que de lancer l'idée d'une quatrième C.G.T. et nous ne voulons pas croire que ce soit l'intention des signalaires dudit manifeste.

Spontanément, des militants syndicalistes appartenant aux organisations confédérées, unitaires et autonomes, ont décidé de se réunir, d'avoir entre eux un échange de vues sur la situation de la classe ouvrière dans l'état actuel du monde économique et social.

Ils ont considéré que la concentration de plus en plus accentuée du capitalisme, que la force de plus en plus grande de l'organisation patronale et le développement de ses moyens de résistance et de répression, rendent chaque jour plus difficile l'action en vue d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs.

Ils ont considéré, d'autre part, que le développement de la politique militariste des gouvernements, la course aux armements, l'extension du fascisme dans de nombreux pays européens, placent le prolétariat devant le double péril de la guerre et de la dictature.

Ils ont reconnu que l'état de dispersion et d'émettement des organisations de la classe ouvrière permet au capitalisme, au militarisme et au fascisme toutes les audaces, tous les coups d'Etat, toutes les atteintes à la vie du prolétariat.

Ils se sont mis d'accord pour lancer l'idée de la reconstitution de l'unité syndicale dans une Centrale syndicale unique, sur les bases de la Charte d'Amiens. La réalisation de cette idée ne se conçoit, à leur avis, que dans la pratique de la lutte de classe et dans l'indépendance du mouvement syndical, en dehors de toute ingérence des Partis politiques, des fractions et des sectes, ainsi que des gouvernements.

Ils précisent que chacun devra rester fermement attaché à son organisation syndicale propre, sans arrière-pensée comme sans manœuvre, tout en y participant suivant sa propagande en faveur de l'unité.

Les camarades présents, convaincus que l'idée qu'ils viennent d'émettre rejoindra la pensée intime et les désirs profonds des travailleurs de ce pays, décident de se retrouver prochainement dans une réunion plus large, à l'issue de laquelle un

appel sera adressé à l'ensemble des travailleurs français.

Au nom des camarades présents :

Pour les confédérés : Marthe Pichot, L. Digat, J. Toesca, P. Monatte, G. Du-moulin, C. Delsol, Roger Hagnauer.

Pour les autonomes : Roger Francq, M. Piquemal, R. Laplagne, J. Metayer, P. Martzloff, R. Mathonnet, C. Guibot.

Pour les unitaires : A. Rambaud, V. Engler, Lucie Collard, H. Boville, R. Leveaux, P. Cadeau, B. Bour, M. Chainbel-

land. Paris, le 30 novembre 1930.

C.G.T.S.R.

La C.A. et le Bureau confédéral avise les militants et les organisations que E. JUHEL, ex-président de la C.G.T.S.R., a cessé d'exercer toute fonction au sein de cette Centrale syndicale.

Il a été remplacé automatiquement par le camarade ROBINET, secrétaire adjoint.

En conséquence, adressez la correspondance destinée à la C.G.T.S.R. à Robinet, 4, villa Victor-Hugo, Rosny-sous-Bois (Seine).

Les commandes du livre « Les Syndicats ouvriers et la révolution sociale » et de la brochure « Le syndicalisme et la guerre », à Pierre Besnard, 77, rue de Paris, Clichy (Seine) en utilisant le chèque postal, Paris C.C. 985-84.

Bien prendre note que le C.C. Paris 1441-43, E. Juhe, n'existe plus.

p. la C.A. et le Bureau de la C.G.T.S.R. : Le Secrétaire : A. Robinet.

N.B. — Au cas où des camarades ou des organisations n'auraient pas reçu le « Combat Syndicaliste », en avisant l'administration, le service de routage étant en réorganisation.

Chambre Syndicale des Métallurgistes Autonome — Réunion du Conseil samedi 22 novembre, à 15 heures 30.

Ordre du jour :

Lecture de la correspondance ; Discussion sur le Congrès de l.U.R. ; Questions diverses.

SYNDICAT GENERAL DE L'AMEUBLEMENT

En avant pour la bastonnade. — Nous apprenons qu'un certain Larsen, entrepreneur dans l'ameublement, 130, rue du Mont-Cenis, a fait signer un contrat par ses négres, suivant lequel il leur est complètement interdit de perdre une minute à l'entrée sous peine de perdre un quart d'heure de leur salaire et, surtout, de ne pas s'habiller avant la sonnerie de la cloche.

Il leur est interdit de parler, de chanter et de fumer, et, comme de juste, c'est le régime sec. Un vrai régime de cellulard, quoi !

Mais il y a mieux encore : les heures supplémentaires sont obligatoires.

Tous les inconscients qui travaillent dans cette tôle ont accepté ce régime d'esclaves — à part cinq de nos camarades.

Allez-y, monsieur Larsen, ne vous gênez pas ! Vos négres sont mûrs pour la bastonnade... Ils ne méritent que cela. — Le Bureau.

Dans le S.U.B.

Serruriers. — Réunion de la Section le mardi 25 novembre, à 17 h. 30, salle de Commission, premier étage, Bourse du Travail.

Conseil Général. — Les camarades sont priés d'assister tous au Conseil qui aura lieu le jeudi 27 novembre, salle de Commission, quatrième étage, Bourse du Travail.

Moteurs électriques. — La réunion corporative de notre Section aura lieu le vendredi 28 novembre, à 17 h. 30, salle de Commission, premier étage, Bourse du Travail.

Le Gérant : Marcel MONTAGUT.

Travail exécuté par des ouvriers unitaires et confédérés.

IMPRIMERIE CENTRALE DU CROISSANT. 19, rue du Croissant, Paris (2^e)

Notre service de librairie

COLLECTION

« FAITS, TEXTES ET PORTRAITS »

1. **Les Catholiques, la paix.** Controverse entre le chanoine Desgranges et A. Lorulot..... 1 50
2. **Comment on fabrique des reliques et des saintes.** par Guignebert et A. Lorulot..... 1 50
3. **Jeanne d'Arc fut-elle victime de l'Eglise ?** par Han Ryner..... 1 50
4. **Pourquoi j'ai quitté l'Eglise,** par Ch. Cabaud..... 1 50
5. **Véridique histoire de l'Eglise,** par A. Lorulot..... 1 50
6. **L'Idiotie du Sacré-Cœur,** par J. Jenger..... 1 25
7. **Voltaire et son œuvre,** par J. Claraz..... 1 50
8. **Faut-il autoriser les congrégations ?** par A. Lorulot..... 1 50
9. **Précis de Solidarité bisicosmique,** préface de L. Barbedette..... 2 »
10. **Pour ou contre la Confession,** versée entre l'abbé Violet et A. Lorulot..... 2 »
11. **La crise de la démocratie,** par A. Lorulot et Micromegas..... 1 »
12. **Le secret des Jésuites** (« Monta Secreta ») 2 »
13. **Religion ? Morale ? Criminalité ?** par E. Daason..... 1 50
14. **Les véritables origines de la paupérité,** préface de Han Ryner..... 2 »
15. **La morale des Jésuites, la morale chez les bêtes.** 1 25
16. **Les évangélisateurs n'ont presque rien inventé,** par West et R. Blatchford..... 2 »
17. **L'Homme et la divinité,** par B. Mussolini (1914) 2 »
18. **Les méfaits du christianisme,** par Delbende..... 1 50
19. **Francisco Ferrer,** sa vie, son œuvre, son procès, par A. Lorulot..... 1 25
20. **Le soleil a-t-il été créé après la lumière ?** par Jean Malbert..... 1 »
21. **Sous le joug de l'Islam,** par Weirmann..... 1 50
22. **Le Memento du libre-penseur,** par H. Martin..... 1 50
23. **Les Marchands du Temple,** par A. Lorulot..... 1 »
25. **Voyage à Londres,** par A. Lorulot..... 1 »
26. **Une société secrète catholique,** par G. Mancel..... 1 »

PETITE CORRESPONDANCE

J. Ravaille. — Prenons note de ta demande.

Lachèvre, Le Havre. — « Mystère de Louvres » complètement épousé.

Lagagnoux. — Errure réparée. Prenons note de nouvelle adresse.

A nos correspondants. — Nous avons signalé à plusieurs reprises dans « Le Libertaire » que par suite de nos transformations nous avions quelques retards dans notre correspondance.

Prenez patience. Dans quelques jours tout sera rentré dans l'ordre. Toutes les commandes seront expédiées cette semaine.

J. Girardin.

LES SYNDICATS OUVRIERS ET LA REVOLUTION SOCIALE
par Pierre BESNARD
(Edition de la C.G.T.S.R.)
1 volume de 360 pages, contenant l'exposé complet de toute l'action sociale des syndicats, avant, pendant et après la révolution.
Prix : 15 francs.
En vente au Bureau du « Libertaire ».

LA VIE DE L'UNION

MISE EN GARDE

Le « Libertaire » met en garde les organisations et journaux qui recevraient des communications écrites sur papier à en-tête du « Libertaire », sans être munies du cachet du journal.

Ceci pour éviter des abus et la responsabilité de certaines propagandes qui, bien qu'adversaires du « Libertaire » n'hésitent pas à se faire sous son égide.

PARIS-BANLIEUE

Croupe des 5^e et 6^e Arrondissements. — Nous avons des difficultés pour trouver une salle convenable et bien placée. De ce fait, pas de réunion jeudi 27 novembre. La soirée sera utilisée pour la contradiction dans un quartier voisin.

Une conférence est envisagée pour le 11 décembre ; les camarades et sympathisants sont priés de se mettre en rapport avec le secrétaire du Groupe. Lui écrire à cette adresse : O. Fichet, Poste restante, 10, rue Danton, Bureaux 25.

Groupe des 11^e et 12^e Arrondissements. — Réunion des adhérents du Groupe mercredi prochain, à 20 h. 30, local habituel.

Groupe du 19^e. — Réunion du groupe dimanche 22 septembre, à 10 heures, au lieu habituel.

Groupe Régional d'Antony. — Dimanche 30 novembre, « Au Lapin Sauvé », 56, avenue d'Orléans, à Antony, à 10 heures précises, assemblée générale.

Organisation d'un meeting contre la guerre. Invitation à tous.

R. Ducot.

Groupe de Clichy. — Réunion du Groupe le vendredi 22 novembre, à 20 h. 30, 115, rue du Bois, à Clichy.

Présence indispensable de tous les camarades.

Saint-Denis. — Réunion du Groupe dimanche 23 novembre, Bourse du Travail, rue Suger, à 9 h. 30. Meeting Loréal.

Appel aux camarades.

Groupe de Montreuil, Vincennes, Fontenay. — Réunion dimanche 23 novembre, à 10 heures. Tous les adhérents sont invités à être présents. Nous invitons également tous les sympathisants qui voudraient nous aider dans l'organisation d'une série de conférences dans les localités suivantes : Vincennes, Fontenay, Rosny-sous-Bois, Romilly-sur-Seine, Les Lilas, Bagnolet, avec le sujet : « La guerre des gaz » qui traîtera notre ami Loréal.

La première aura lieu la semaine prochaine le 23 novembre, Bourse du Travail, rue Suger, à 9 h. 30. Meeting Loréal.

Présence indispensable de tous les camarades.

Groupe d'Etudes Sociales Libertaire de Pantin, Aubervilliers, La Courneuve. — Les camarades désirent de venir parmi nous, sont priés de se mettre en correspondance avec le secrétaire André Barzangette, 35, rue Maurice-Lachatre, La Courneuve.

Le Groupe organise une conférence la semaine prochaine et fait appel à tous les camarades pour venir aider les organisateurs.

Liège. — « Le Libertaire » de la semaine prochaine pour avoir des renseignements complémentaires sur cette conférence.

PROVINCE

Rouen. — Les camarades trouveront le « Libertaire » chez Lefèvre, librairie, 60, rue St-Sever et aux permanences suivantes : 1, rue du Hallage, près la Bourse du Travail; 1, rue Pavée à Saint-Sever, à la « Famille Labrouste » : 268, rue de Paris, à Sotteville et 41, rue Jacquart, à Petit-Ouenville.

Pour tous renseignements concernant la question anarchiste écrire à Métall, 1, rue du Hallage, Rouen (Seine-Inférieure).

Groupe Anarchiste-Communiste de Toulouse. — Le Groupe se réunit tous les samedis, à 20 h. 30, au siège, 43 bis, rue Saint-Charles.

Groupe d'achats en commun.

Repartition des denrées tous les dimanches matin.

Librairie. — Une librairie volante se tient tous les dimanches matin, rue Saint-Bernard, angle boulevard de Strasbourg.

Groupe d'Etudes Sociales d'Orléans. — Le Groupe se réunit chaque semaine, s'adresse à Raoul Colin, 31, rue des Murins. Appel aux sympathisants du « Libertaire ».

Groupe Anarchiste-Communiste de Saint-Etienne. — Permanence tous les jeudis, salle 20, Bourse du Travail. Inscription des adhérents. Versement de la cotisation mensuelle : 5 francs.

Communications Diverses

« Les Amis du Libertaire ». — Permanence samedi de 4 à 7 heures, au local du « Libertaire ».

Préparation de notre fête et de notre deuxième révolution.

Groupe des 17^e et 18^e Arrondissements. — Réunion mardi 25 novembre, à 20 h. 30, 48, rue Duhesme. Présence indispensable.

Groupe du 15^e Arrondissement. — Réunion le jeudi 20 novembre, 85, rue Mademoiselle, Paris. Présence indispensable.

Groupe Espérantiste Ouvrier de la Région Parisienne. — Lundi 24 novembre, à 20 h. 30, Bourse du Travail, 20, rue du Bouloï.

Parolado de k. do Vincent pri Trockia opizio kay kvinjara plan.

Le Havre. Groupe d'Etudes Sociales. — Nous espérons que notre deuxième conférence aura encore plus de succès que la première. Elle sera faite par le camarade Nemo, les clercs de Rouen font passer pour Loriot, (probable